

ADMINISTRATION

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

MINISTÈRE DE LA SANTÉ
ET DES SPORTS

Arrêté du 15 octobre 2010 modifiant l'arrêté du 12 août 2010 portant nomination des membres du jury de fin de formation des ingénieurs du génie sanitaire – promotion 2009-2010

NOR : SASR1030918A

La ministre de la santé et des sports,
Vu le décret n° 90-973 du 30 octobre 1990 modifié portant statut particulier du corps des ingénieurs de génie sanitaire ;
Vu l'arrêté du 21 septembre 1992 modifié relatif à la formation des ingénieurs de génie sanitaire, et notamment son article 5,

Arrête :

Article 1^{er}

La liste des membres du jury de fin de formation des ingénieurs du génie sanitaire de la promotion 2009-2010 fixée à l'article 1^{er} de l'arrêté du 12 août 2010 est modifiée comme suit : M. Charles SAOUT représentant le directeur général de la santé est remplacé par M. Jean-Luc RICHON.

Article 2

La directrice des ressources humaines et le directeur de l'École des hautes études en santé publique sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la santé.

Fait à Paris, le 15 octobre 2010.

Pour la ministre et par délégation :
*La chef de bureau de la formation professionnelle
tout au long de la vie,*
A. RANDRIANARISON